

Accès à l'eau Des plages à Montréal, mais pas en banlieue

MONTRÉAL - Les investissements promis par la Ville de Montréal pour améliorer la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent pourraient mener à la création de nouvelles plages sur l'île, notamment une à Pointe-aux-Trembles. De leur côté, les banlieusards de Laval et de Longueuil devront prendre leur mal en patience, car les deux villes boudent toujours la baignade hors piscine.

Il s'agit là pour les Montréalais d'une excellente nouvelle au moment où une cinquantaine de citoyens se sont baignés, mardi matin, dans les eaux du Saint-Laurent. Ils ont ainsi revendiqué un meilleur accès au fleuve. Actuellement, les trois plages publiques montréalaises, qui peuvent accueillir plus de 3000 baigneurs, affichent complet chaque fin de semaine.



Les investissements promis par la Ville de Montréal pour améliorer la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent pourraient mener à la création de deux nouvelles plages dans la région métropolitaine.

(c) Agence QMI / Sarah-Maude Lefebvre

Une plage à Pointe-aux-Trembles?

Grâce aux investissements conjoints de 300 millions \$ promis par la Ville et le gouvernement du Québec, une infrastructure d'ozonation de l'eau sera installée d'ici 2012 à la station Jean-R-Marcotte, laquelle traite la quasi-totalité des rejets dans le fleuve Saint-Laurent. On croit que cela permettra de réduire considérablement le nombre de coliformes présents dans l'eau.

La nouvelle mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Chantale Rouleau, qui milite depuis plusieurs années pour permettre l'accès des citoyens au

fleuve, espère que ces investissements lui permettront de mener à bon port son projet de création d'une plage publique dans son arrondissement.

« Montréal est une île et on ne fait rien pour mettre en valeur son caractère insulaire. J'espère que nous pourrons aller de l'avant avec une plage dès l'an prochain. Des villes comme Barcelone ont trouvé une nouvelle vitalité économique après avoir ouvert l'accès aux berges », illustre-t-elle.

Pas de projet en vue pour Laval

Du côté de la ville de Laval, la situation est bien différente. Non seulement il n'existe aucune plage publique donnant sur le fleuve ou une des deux rivières la bordant, mais l'administration du maire Gilles Vaillancourt recommande aux citoyens « d'éviter la baignade dans les rivières ». « Nous ne sommes pas là encore », résume le porte-parole Marc Laforges.

Idem du côté de Longueuil où l'on reste toutefois vague sur la possibilité d'aménager les berges donnant sur le fleuve Saint-Laurent. « Il est trop tôt pour se prononcer sur un projet éventuel. Pour l'instant, ce n'est pas possible et la baignade est interdite », a confirmé la relationniste Linda Rivard.

Toutefois, une plage pourrait être aménagée ailleurs sur la Rive-Sud. La Ville de Sorel-Tracy n'attend que le moment où les eaux qui lui parviendront de Montréal seront « propres » pour aménager un tel attrait pour ses citoyens. « Il n'existe qu'une plage improvisée et non surveillée. Nous aménagerons une plage dès que les eaux seront propres. Tout dépend de la volonté de l'administration Tremblay », affirme le responsable des communications Louis Latraverse, faisant référence aux investissements promis récemment par le maire et Québec. Par ailleurs, on recense à l'heure actuelle 71 piscines publiques à Montréal et près d'une vingtaine à Laval et à Longueuil.